

Séance du 7 avril 2017

La séance est ouverte à 18h00

Présents : BOITEL D., HENRY A., CREC'HRIOU Y., MONTMIRAIL F., LE HOUEROU A., MARONNE M., LE CALVEZ J., OUVRARD F., HARRAR J.J., LE HENNAF A, DRU E.

Excusées : LE GAC B. (pouvoir à Alain HENRY), BIENVENUT A

Secrétaire de séance : Françoise MONTMIRAIL

1- Adoption des budgets primitifs 2017

Tout d'abord, Monsieur le Maire remercie Mme MAHE, trésorière principale de sa présence pour le vote des budgets.

Monsieur Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion en date du 29 mars, le conseil a voté les comptes administratifs, les comptes de gestion, l'affectation des résultats, à savoir 358 779€ (186 300€ en investissement et 172 479€ en fonctionnement) et la majoration de 1% des taux d'imposition.

Monsieur Le Maire propose à Madame MAHE de présenter les budgets primitifs.

Le budget de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à 799 663.40€, avec un virement de 132 193.66€ à l'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à 583 034.40€.

Dans les dépenses, on trouve le déficit antérieur (98 427.83€), le remboursement de l'emprunt (75 000€), l'éclairage public à Kerhuel 2 500.00€, l'acquisition de matériel (tondeuses, taille-haie, logiciel, équipement de la salle multi-activités, logiciel cimetièrre, illuminations) pour 75 000€ ; des travaux sur les bâtiments communaux (école, église) pour 112 500€ ; des travaux de voirie et panneau de signalisation (54 000€) et l'entrée de bourg de Pont Ar Hoail et les aménagements de sécurité (154 382.00€).

Les recettes proviennent des subventions diverses, du virement de la section de fonctionnement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé et d'un emprunt de 116 000€ (80 000€ pour les travaux de voirie + 36 000€ pour l'acquisition de matériel).

Les budgets annexes :

Pour le camping, les recettes espérées sont de 62 266.34€ pour faire face à des dépenses de fonctionnement qui comprennent les charges à caractère général et le remboursement du déficit antérieur. Il est prévu 13 364.98 € en investissement (remboursement emprunt, déficit antérieur + travaux) financé par un emprunt et par les amortissements.

Le restaurant scolaire s'équilibre à 84 965€.

Le BP pompes funèbres s'équilibre à 6 700€.

Enfin, le lotissement « La Colline » s'équilibre à 280 140€ en fonctionnement et investissement.

Budgets	Sections arrêtées à la somme	
	Fonctionnement	Investissement
Principal	799 663.40 €	583 034.40 €
Restaurant Scolaire	84 965,00 €	0,00 €
Camping	62 266.34 €	13 364.98 €
Pompes Funèbres	6 700.00 €	0,48 €
Résidence La Colline	280 140.00€	280 140,00 €

Avis favorable à l'unanimité

2- Elections : organisation du bureau de vote

23 avril 2017 Elections présidentielles <u>BUREAU DE VOTE</u>	
De 8 h 00 à 10 h 30	Mireille MARONNE Alain LE HOUEROU Emmanuel DRU
De 10 h30 à 13 h 00	Hervé SALAUN Evelyne URVOY Alain HENRY
De 13 h 00 à 15 h 30	Marie Julienne LE GUILLARM Yann CREC'HRIOU Joyselle LE CALVEZ
De 15 h 30 à 17 h 30	Jean-Yves CADIOU Jean-Jacques HARRAR Annie LE HENNAFF
De 17 h 30 à 19H00	Florence OUVRARD Françoise MONTMIRAIL Dominique BOITEL

07 mai 2017
Elections présidentielles

BUREAU DE VOTE

De 8 h 00 à 10 h 30	Mireille MARONNE Alain LE HOUEROU Emmanuel DRU
De 10 h30 à 13 h 00	Hervé SALAUN Evelyne URVOY Annie LE HENAFF
De 13 h 00 à 15 h 30	Marie Julienne LE GUILLARM Yann CREC'HRIOU Joyselle LE CALVEZ
De 15 h 30 à 17 h 30	Jean-Yves CADIOU Jean-Jacques HARRAR Alain HENRY
De 17 h 30 à 19H00	Florence OUVRARD Françoise MONTMIRAIL Dominique BOITEL

3- QUESTIONS DIVERSES

Remboursement mise en valeur chalet MULBACH

Monsieur Le Maire félicite Elisabeth GAUTRON qui a mis en valeur la miniature d'un chalet de montagne offert par la commune de MULBACH-SUR-MUNSTER.

Les achats qu'elle a effectués pour ce travail lui seront remboursés pour un montant de 141.38€.

Avis favorable à l'unanimité.

Fin de séance : 18 heures 45